



Expérimentation de « BienVivreVendée@dom » - Le numérique pour accompagner les personnes âgées à domicile

Communiqué de presse

Aizenay, le 19 mai 2016

Le territoire de la Vendée, en partenariat avec Orange et Harmonie Mutuelle expérimente une nouvelle technologie originale couplée à des solutions existantes et innovantes pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et isolées.

Le Département de la Vendée et la Ville d'Aizenay, Orange Healthcare et Harmonie Mutuelle viennent de signer un partenariat afin de réaliser un pilote original et innovant destiné aux personnes âgées désireuses de rester à leur domicile le plus longtemps possible. Cette opération sera menée auprès de personnes âgées de la ville d'Aizenay.

Un projet expérimental pour tester une nouvelle technologie de suivi d'activité à domicile

Dans ce contexte, le projet expérimental BienVivreVendée@dom a pour objet de tester, en situation réelle, une nouvelle technologie de suivi d'activité quotidienne des bénéficiaires et de l'évolution de cette activité au fil du temps.

Le dispositif déployé au domicile de 12 bénéficiaires bénévoles de la Commune d'Aizenay se matérialise par un unique capteur M@PA installé sur le compteur électrique du domicile.

L'originalité du dispositif réside dans l'intelligence algorithmique développée et validée par Orange.

Les bénéficiaires sont garantis de la totale sécurisation du transfert et du stockage des données ainsi que de leur anonymat.

L'analyse algorithmique fine des données transmises par ce capteur suffit à générer des informations dont l'exploitation permet de suivre les évolutions d'activité et d'anticiper au mieux des problèmes émergents (exemples : personne ne s'alimentant plus, déambulation nocturne pouvant annoncer des problèmes plus graves,....).

De nouvelles fonctionnalités à venir pour des solutions de sécurisation des personnes et du domicile

Dans le cas du projet, le suivi d'activité M@PA est couplé à des solutions technologiques existantes et innovantes de sécurisation de la personne et /ou du domicile et vient en enrichir les fonctionnalités. Il s'agit notamment de :

- la prise intelligente My Plug 2 d'Orange et ses capteurs associés pour la sécurisation du domicile ;
- la nouvelle génération de téléassistance « Live Intercom » conçue dans le cadre du partenariat entre Orange et Harmonie Mutuelle. Cette solution sera commercialisée par Harmonie Mutuelle sous le nom de « Phony »,

Ces technologies permettent de sécuriser à la fois la personne (chute, malaise...) et le domicile (inondation, incendie...) et fonctionnent quel que soit l'opérateur téléphonique

Un réseau complet de professionnels pour un accompagnement au plus proche des besoins des personnes âgées

L'ensemble du dispositif est installé au domicile des bénéficiaires par un installateur de proximité ayant reçu une formation et le soutien logistique d'Orange.

Les alertes et les indices d'activité générés par ces dispositifs seront transférés vers la plateforme de téléassistance créée par Harmonie Mutuelle et/ou un référent de proximité (famille, amis) qui déclencheront, si nécessaire, les actions adaptées et notamment la mise en relation avec des professionnels du soin, des professionnels de l'accompagnement ou des services d'urgence.

L'objectif recherché est de fournir un accompagnement le plus complet et personnalisé possible aux bénéficiaires en suivant au mieux l'évolution des situations de vie.

L'ensemble des résultats obtenus fera l'objet d'une analyse multidisciplinaire (professionnels de santé, psychologues, travailleurs sociaux, ergonomes.....). Ils seront évalués en termes de perception de cette nouvelle technologie par les utilisateurs, leurs proches et les professionnels du soin et de l'accompagnement mais également de bénéfices d'utilité perçus et réels ainsi que de qualité du service rendu.

La restitution des résultats de l'expérimentation est prévue fin 2016 et pourra conduire à une exploitation commerciale ultérieure du capteur M@PA qui viendrait compléter et enrichir les solutions d'Orange et d'Harmonie Mutuelle.

Département de la Vendée

En 2016, le Département a décidé de consacrer 82,4M€ aux personnes âgées. C'est le deuxième poste de dépenses du budget social après les personnes en situation de handicap.

Le schéma « Bien vieillir en Vendée » fixe plusieurs priorités :

- Respecter le projet de vie des personnes âgées,
- Diversifier les solutions d'accueil : Le département de la Vendée propose aujourd'hui 11 578 places réparties au sein de 166 établissements,
- Encourager le maintien à domicile : L'allocation départementale personnalisée pour l'autonomie, téléalarme, chèques taxis, véhicules de portage de repas ...
- Mener des actions de prévention de la dépendance : Sport adapté, recensement des personnes isolées, séjours solidaires...
- Innover pour apporter des réponses communes au grand âge et au handicap.

Après l'essai du bilan global d'anticipation et de prévention de la dépendance réalisé en partenariat avec le CLIC Vie et Boulogne, l'expérimentation de « BienVivreVendée@dom » est le prolongement de l'action du Conseil Départemental de la Vendée en faveur des seniors.

Commune d'Aizenay

La commune d'Aizenay s'est fixée comme objectif le bien-être et la sécurité des personnes seules isolées à leur domicile.

Suite au constat de l'évolution de la situation de ces familles telles que éloignement des proches pour des raisons professionnelles, séparation, veuvage ou souhait des retraités de passer leur retraite en Vendée ... une prise en charge des aînés par leur famille au quotidien devient difficile, voire impossible.

Ces situations génèrent des inquiétudes auprès de leurs enfants, ou de leurs proches sur la sécurité physique et matérielle de leurs parents.

Comment donner une réponse à ce constat ?

En partenariat avec le Conseil départemental, la commune d'Aizenay a été à l'origine de la réflexion sur le développement de nouvelles technologies permettant le maintien et la sécurité des personnes à leur domicile. Elle a tout naturellement adhéré à l'expérimentation du projet proposé par Orange.

Orange Healthcare, filiale d'Orange

A travers de nombreuses actions menées avec les acteurs de santé, Orange a acquis depuis 10 ans une expérience significative, renforcée fin 2007 par la création d'Orange Healthcare, sa nouvelle division Santé.

Au sein d'Orange Business Services, Orange Healthcare dispose de tous les savoir-faire technologiques pour proposer des solutions à la fois simples, fiables et efficaces dans les services médicaux et les services à la personne, contribuant ainsi à apporter des réponses innovantes aux besoins des patients et des professionnels de santé.

Parce qu'elles permettent d'optimiser les pratiques tout en assurant la qualité et l'égalité de l'accès aux soins, les nouvelles technologies jouent en effet un rôle essentiel dans la modernisation et l'amélioration des dispositifs de santé. Faciliter la transmission d'informations médicales, réduire les coûts administratifs, améliorer le suivi du patient, développer les dispositifs d'observation et de gestion des risques pour favoriser la prévention, optimiser et personnaliser la gestion de la maladie par le patient, faciliter le maintien à domicile des personnes dépendantes... sont autant de nouveaux services que développe Orange Healthcare.

Pour plus d'informations : www.healthcare.orange.com

Harmonie Mutuelle

1^{re} mutuelle santé de France, Harmonie Mutuelle a pour vocation de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous. Harmonie Mutuelle propose une protection complète accessible à tous à travers une gamme de garanties (complémentaire santé, prévoyance via Mutex, assistance et accompagnement de la personne, épargne-retraite) et de services performants à l'intention des particuliers, des entreprises, des professionnels indépendants et TPE.

En se positionnant comme acteur global de santé, Harmonie Mutuelle a pour mission d'aller au-delà de la seule logique assurantielle.

Pour cela, elle :

- développe des actions de prévention et de promotion de la santé pour accompagner ses adhérents, tout au long de la vie, à être acteurs de leur santé ;
- propose un accès à des réseaux de professionnels conventionnés d'opticiens (Kalivia Optique), d'audioprothésistes (Kalivia Audio) et de chirurgiens-dentistes offrant des conditions tarifaires optimisées ;
- structure son réseau de services, de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM) ;
- apporte son aide aux adhérents confrontés à des difficultés à travers son service d'action sociale ;
- soutient des œuvres et projets humanistes et solidaires : Prix littéraire Solidarité, actions d'aide aux personnes présentant un handicap, projets de recherche contre la maladie d'Alzheimer...

Harmonie Mutuelle, c'est plus de 4,5 millions de personnes protégées représentées par près de 2 000 élus au sein des instances de la mutuelle (assemblée générale, commissions, etc.), 44 000 entreprises adhérentes, 4 600 collaborateurs, plus de 300 agences, 2,5 milliards d'euros de cotisations santé.

Contacts presse :

Département de la Vendée : Frédéric de Mascureau (02 51 34 47 44)
frederic.demascureau@vendee.fr

Commune d'Aizenay : Fabrice Praud (02 51 94 84 07) fabrice.praud@mairie-aizenay.fr

Harmonie Mutuelle : Coralie Maussion OXYGEN (02 72 88 12 70) coralie@oxygen-rp.com

Orange Healthcare, filiale d'Orange : Celine Doublet (06.70.32.46.48) celine.doublet@orange.com